

Cadre de contrôle du mandat élargi
Rapport de vérification final
Rapport n° 6/09
30 juillet 2009

Distribution

Président et chef de la direction
Premier vice-président, Assurances
Premier vice-président, Groupe des produits de financement
Premier vice-président et chef de la direction financière
Premier vice-président, Solutions technologiques et d'affaires
Vice-président et contrôleur général
Vice-président, Planification stratégique et Communications
Vice-président, Gestion des canaux et Programmes stratégiques
Vice-président, COE-Assurance et CARD
Vice-président, Souscription en assurance crédit
Vice-président, Financement
Vice-président, Financement structuré
Vice-président, chef des services informatiques
Directeur de groupe, ICT et Transports, Souscription en assurance crédit
Directeur de groupe, CIB Souscription
Directeur de groupe, COE-Financement et Relations internationales
Directeur de groupe, Architecture de l'entreprise
Directeur de groupe, Planification et Relations avec le gouvernement
Directeur, BDO, Centre de veille stratégique
Directeur de programme, Gestion des produits d'assurance
Directeur de programme, COE-Financement
Architecte principal d'entreprise, Architecture de l'entreprise

CC : Premier vice-président, Secrétariat et Services juridiques
Premier vice-président, Ressources humaines
Premier vice-président, Développement des affaires
Premier conseiller, Bureau du vérificateur général

Équipe de vérification :
N. Bylen
H. Klovelych
A. Lowe

Vice-présidente, Vérification interne
M. Ryan

Introduction

Conformément à son plan de vérification de 2009, la Vérification interne d'EDC a réalisé une vérification du cadre de contrôle du mandat élargi. Avec l'adoption du budget de 2009 le 12 mars 2009, EDC a obtenu un élargissement temporaire de son mandat, pour une durée de deux ans, afin d'accroître l'accès au crédit pour les entreprises canadiennes. Cet élargissement du mandat permet à EDC d'appuyer le commerce intérieur en participant à des activités de financement et d'assurance sur le marché canadien avec les institutions financières, les sociétés d'assurance et les sociétés de cautionnement du secteur privé. La capacité d'EDC de réaliser ce mandat élargi est aussi appuyée par les majorations de la dette éventuelle, du capital-actions et des plafonds d'emprunt d'EDC établis par le gouvernement du Canada. En outre, le gouvernement du Canada a relevé le plafond de l'appui qui peut être accordé au titre du Compte du Canada. Le budget de 2009 a aussi établi l'exigence de rapports périodiques au Parlement sur les progrès des initiatives prévues dans le budget. EDC doit fournir au gouvernement du Canada des données mensuelles sur ses activités, qui seront incluses dans ces rapports.

Au 31 mai 2009, dans le cadre de son mandat élargi, EDC avait accordé des prêts sur le marché canadien d'une valeur de près de 100 millions de dollars. EDC a également accordé pour près de 19 millions de dollars de cautionnements, de réassurance et de garanties sur le marché canadien, avec ses partenaires de l'industrie du cautionnement et du secteur bancaire au Canada.

Objectifs et portée de la vérification

Les objectifs généraux de la vérification consistaient à documenter et évaluer l'efficacité de la conception :

- du cadre de contrôle des transactions liées au mandat élargi d'EDC et/ou à la capacité accrue qui ne suivront pas les processus existants;
- des contrôles visant à s'assurer que le classement et les rapports sur les transactions relatives aux activités principales, au mandat élargi et à la capacité de crédit accrue sont exacts et complets.

La portée de la vérification a inclus :

- le Compte du Canada pour les trois grands fabricants d'automobiles de Detroit (D3);
- le financement sur le marché canadien;
- le cautionnement sur le marché canadien;
- les rapports mensuels.

EDC est en train de conclure diverses ententes de partenariat pour le programme d'assurance complémentaire sur le marché canadien (DSI). Une évaluation de la DSI ne pouvait donc pas être incluse dans le présent rapport, mais elle sera réalisée lorsque les ententes auront été conclues dans le cadre de ce programme.

La vérification sur place a été effectuée en mai et juin 2009.

Opinion de la Vérification interne

Selon nous, le cadre de contrôle du mandat élargi est **bien contrôlé**¹. Nous avons constaté que les contrôles du traitement des transactions relatives au mandat élargi et des rapports connexes étaient conçus efficacement.

¹ Nos opinions standard de vérification sont les suivantes :

- **Contrôles forts** : Des contrôles clés ont été efficacement conçus et fonctionnent comme prévu. Des contrôles internes exemplaires existent. Les objectifs du processus vérifié seront très probablement atteints.
- **Bien contrôlé** : Des contrôles clés ont été efficacement conçus et fonctionnent comme prévu. Les objectifs du processus vérifié seront probablement atteints.
- **Possibilités d'améliorations des contrôles** : Un ou plusieurs contrôles clés n'existent pas, ne sont pas bien conçus ou ne fonctionnent pas comme prévu. Il se peut que les objectifs du processus ne soient pas atteints. Du point de vue des finances et/ou de la réputation, l'incidence sur le processus vérifié est plus qu'insignifiante. De promptes mesures s'imposent.
- **Non contrôlé** : De nombreux contrôles clés n'existent pas, ne sont pas bien conçus ou ne fonctionnent pas comme prévu. Les objectifs du processus ne seront probablement pas atteints. Du point de vue des finances et/ou de la réputation, l'incidence sur le processus vérifié est importante. Des mesures doivent être prises immédiatement.

La mise en œuvre du mandat élargi constitue une grande priorité d'EDC. La communication interne et externe du mandat élargi a été opportune et s'est effectuée par divers moyens, y compris des documents sur les procédures, des foires aux questions, des webdiffusions de la haute direction, des communiqués, etc. Le principe de l'appui aux transactions dans le cadre des compétences existantes et de l'application des processus, systèmes et méthodes d'évaluation des risques de crédit existants, s'il y a lieu, a été souligné afin de réduire l'incidence sur les activités principales. Les systèmes d'information existants ont été optimisés, et des critères clairs pour obtenir la solution souhaitée ont été établis afin de réduire au minimum les modifications requises et de vérifier l'alignement sur la vision à long terme des TI. Les rapports à présenter au gouvernement du Canada ont été déterminés pendant la planification et les consultations avec les principales parties intéressées externes.

D'après les examens des transactions que nous avons effectués, nous avons constaté que :

- les critères d'admissibilité établis pour les transactions relatives au mandat élargi étaient appliqués uniformément;
- les processus existants d'EDC étaient suivis lorsqu'ils s'appliquaient (p. ex., évaluations des incidences environnementales, approbations de crédit et approbations);
- un processus est en place pour vérifier l'exactitude de l'information figurant dans le document Programme de crédit aux entreprises (PCE) - Rapport mensuel des sociétés d'État.

Durant sa vérification, la Vérification interne a constaté un problème mineur². Cette constatation a été communiquée à la direction.

Conclusion

Les résultats de la vérification ont été communiqués à la direction et acceptés par celle-ci. Nous tenons à remercier la direction de son soutien tout au long de la vérification.

² Cotes attribués aux résultats de la vérification :

- **Problème majeur** - Un contrôle clé n'existe pas, est mal conçu ou ne fonctionne pas comme prévu et le risque financier et/ou de réputation est plus qu'insignifiant. L'objectif du processus sur lequel le contrôle ne sera probablement pas atteint. Des mesures correctives sont requises pour que les contrôles soient rentables et/ou que les objectifs du processus soient atteints.
- **Problème modéré** - Un contrôle clé n'existe pas, est mal conçu ou ne fonctionne pas comme prévu et le risque financier et/ou de réputation pour le processus est plus qu'insignifiant. Cependant, un contrôle compensatoire existe. Des mesures correctives sont requises pour éviter de compter uniquement sur les contrôles compensatoires et/ou pour s'assurer que les contrôles soient rentables.
- **Problème mineur** - Faiblesse dans la conception et/ou dans le fonctionnement d'un contrôle qui n'est pas un contrôle clé. Il est peu probable qu'il y ait des répercussions sur la capacité d'atteindre les objectifs. Des mesures correctives sont suggérées pour s'assurer que les contrôles soient rentables.